

288 Rio de Janeiro le 7 Mai 1823

A. S. Ex^{te} Monsieur le Vicomte de Chateaubriand,
Ministère des Affaires Etrangères
Monsieur

Un député de l'Assemblée Brésilienne s'est adressé personnel-
lement à l'Empereur et lui a manifesté ses opinions sur ce qu'
il entendait au Brésil de faire par rapport au Portugal; et ce mé-
me individu a établi les principes suivants.

- 1° Le Brésil doit se réunir au Portugal dès l'instant ou celui-ci
se désistea de ses projets de conquêtes.
- 2° à la mort du Seigneur Roi Jean VI, notre Empereur doit être
Roi du Portugal afin que nous puissions maintenir des relations
politiques avec l'Europe.
- 3° l'union doit se rétablir, parce que le Portugal est très riche et est
à même de subvenir à toutes ses dépenses, sans être onéreuse
au Brésil.
- 4° l'union étant rétablie, Lisbonne doit être le port qui serve d'
entrepôt à notre commerce.
- 5° l'union est désirable, afin de nous procurer des professeurs
pour notre université.
- 6° l'union est encore désirable afin de compléter sur les troupes Por-
tugaises pour notre défense.
- 7° que Sabatini aurait dû déjà avoir offert une capitulation
au Général Madeira, même en lui accordant d'emporter quel-
ques valeurs et de ramener une partie de l'Escadre.

Ce même individu s'est retiré, après avoir manifesté
au Prince sa manière d'envisager la situation actuelle des cho-
ses, que S. M. A. a pris la plume pour réfuter ces opinions et,
après avoir tenu en très peu de temps son travail, il s'est hâ-
tè de l'envoyer à l'imprimerie en signant o ultra Braili-
ro (l'ultra Brésilien)

Je m'empresse de transmettre à V. Ex^{te} un exemplaire
de cette traduction en lui témoignant mes regrets de ne pouvoir
la faire suivre de sa traduction mais je puis garantir que
je suis très positivement que cet écrit a été rédigé à la hâte
par S. M. A. et que j'ai cru qu'il était convenable de faire en-

naître à N. Br. les opinions de ce Prince, surtout quand
il s'écrit en supposant pouvoir garder l'anonymat.

etaler